

**- CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2016 -
- COMPTE RENDU -**

PRESENTS :

Vincent LEDOUX - Rodrigue DESMET – Chantal NYS - Thérèse-Marie COUVREUR - Patrick BOSSUT - Annick CASTELEIN - Antonio DA SILVA - Anne THOREZ - Michel PETILLON - - Natalie CARDON - Rose-Marie BUCHET – Fernando ROCHA - Jaquelina FONSECA - Laurent WINDELS - Claudine ZAHM - Xavier DUQUESNE – Réjane CASTEL - Colette DEBEUF - Dany DELBECQUE – Jean-Valéry MONVOISIN - Claudie RIUS - Mustapha GUIROUS – Alexandra COUSTY – Thierry MITTENAERE - Peggy ROBERT - Jonathan GLIBERT -

PROCURATION :

Thibault TELLIER donne procuration à Claudine ZAHM
Franck GILME donne procuration à Patrick BOSSUT
Louis COSYN donne procuration à Anne THOREZ

ABSENTS :

Patrick VANDAMME
Jean-Luc WABANT
Eric ZAJDA

EXCUSEE :

Jeannique VANDEWIELE

SECRETAIRE :

Jonathan GLIBERT

Présentation de l'éphéméride

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 2 juin 2016

1.01 Personnel municipal – tableau des effectifs – actualisation

Après débat a été adoptée la délibération sur l'actualisation du tableau des effectifs du personnel municipal.

1.02 Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord – affiliation volontaire du syndicat mixte du SAGE de l'Escaut – avis du conseil municipal

Après débat a été adoptée la délibération sur l'affiliation du syndicat mixte du SAGE de l'Escaut au CDG59.

1.03 Conseil municipal – conditions d'exercice des mandats locaux

Après débat a été adoptée la délibération relative au nouveau droit à la formation des élus : le Droit Individuel à la Formation (DIF) afin d'améliorer leur formation ainsi que leur réinsertion professionnelle.

1.04 Personnel municipal – mise en place du service civique

Après débat la délibération a été adoptée portant sur la mise en œuvre du dispositif de service civique et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'engagement financier pour le versement de l'aide de 107,03€/mois.

1.05 Levée de prescription quadriennale de quatre créances de la Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL)

Après débat la délibération a été adoptée sur la levée de prescription quadriennale pour 4 agents ainsi que sur le versement des sommes de 353,22 € ; 559,94 € ; 10.060,35 € et 166,46 € à la C.N.R.A.C.L.

1.06 Métropole Européenne de Lille (MEL) – création de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charge (CLETC) – approbation du conseil municipal du rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges sur le transfert de la taxe de séjour à la Métropole Européenne de Lille

Après débat la délibération a été adoptée relativement à l'approbation du rapport de la CLECT et à la valorisation des charges et des produits transférés à la MEL. Pour rappel, il n'y a pas d'incidence sur l'attribution de compensation versée à la Ville de Roncq.

1.07 Exercice budgétaire 2016 – décision modificative n°2 – ajustements de crédits

Présentation de la Décision Modificative n° 2. Après débat la délibération a été adoptée.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Chapitre 011 – Charges à caractère général	- 79 900 €
Chapitre 65 – Charges exceptionnelles	- 15 000 €
Chapitre 66 – Charges financières	- 50 000 €
Chapitre 023 – Versement à la section d'investissement	+ 200 000 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	+ 19 400 €
RESULTAT	+ 74 500 €

Recettes :

Chapitre 70 – Produits de services, du domaine et ventes diverses	- 2 500 €
Chapitre 74 – Dotations et participations	- 74 000 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	+ 151 000 €
RESULTAT	+ 74 500 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	+ 8 000 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	- 18 600 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	+ 90 000 €
Chapitre 020 – Dépenses imprévues	- 60 000 €
RESULTAT	+ 19 400 €

Recettes :

Chapitre 024 – Produits des cessions d'immobilisations	- 200 000 €
Chapitre 021 – Versement de la section de fonctionnement	+ 200 000 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	+ 19 400 €
RESULTAT	+ 19 400 €

1.08 Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) – débat sur les orientations générales du projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D) du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole Européenne de Lille (MEL)

Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme.

Après débat, les orientations ont été approuvées.

1.09 Règlement Local de Publicité métropolitain - élaboration - débat sur les orientations générales du règlement local de publicité de la Métropole Européenne de Lille (MEL)

Présentation du Règlement Local de Publicité métropolitain.

Après débat, les orientations ont été approuvées.

1.10 Conseil Départemental – Projets Territoriaux Structurants – projet urbain global – programmation 2016 – présentation d'un projet et demande de subvention dans le cadre des travaux de restructuration et d'extension de l'école maternelle Pauline Kergomard

Après débat a été adoptée la délibération sur le principe de la mise en chantier de l'opération « travaux de restructuration et d'extension de l'école maternelle Pauline Kergomard » au titre de l'exercice 2016, de ma sollicitation auprès du Département de la subvention P.T.S la plus élevée possible selon le plan de financement :

OPERATION	MONTANT HT (en €)	SUBVENTION PTS (50%) (en €)	AUTO-FINANCEMENT (en €)
TRAVAUX	1 450 693	725 346	725 346
ASSISTANCE MAITRISE D'OUVRAGE – PROGRAMME DIAGNOSTIC	5 400	2 700	2 700
CONDUITE OPERATION	20 550	10 275	10 275
MAITRISE D'ŒUVRE	188 423	94 211	94 211
CONTROLE TECHNIQUE – COORDINATION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE – DIAGNOSTIC AMIANTE	14 940	7 470	7 470

1.11 Conseil Départemental – Projets Territoriaux Structurants – projet urbain global – programmation 2016 – présentation d'un projet et demande de subvention dans le cadre des travaux de transformation du Centre Technique Municipal (CTM) en « pôle de ressources »

Après débat a été adoptée la délibération sur le principe de la mise en chantier de l'opération « travaux de transformation du CTM en pôle de ressources » au titre de l'exercice 2016 et de solliciter du Département la subvention P.T.S la plus élevée possible (50 %). Le coût estimatif de cette opération (travaux et études) s'élève à 3 M€ HT. Les travaux devraient se dérouler en 2016-2017 : phase programmation et en 2018-2019 : phase travaux.

1.12 Partenariat municipal avec diverses associations – subventionnement 2016 – 3^{ème} versement

Après débat a été adoptée la délibération sur le versement du subventionnement 2016 aux associations :

ASSOCIATIONS VILLE	2016				TOTAL SUBVENTION
	Demande au titre de 2016	1 ^{er} versement (CM du 02/02/2016)	2 ^{ème} versement (CM du 02/06/2016)	3 ^{ème} versement	
APEL BREL PICASSO	300 €	NÉANT	NÉANT	300 €	300 €
AMICALE LAIQUE DU BLANC-FOUR	700 €	NÉANT	NÉANT	700 €	700 €
APE PAULINE KERGOMARD	1 500 €	NÉANT	NÉANT	300 €	300 €
TOTAL		NÉANT	NÉANT	1 300 €	1 300 €

1.13 Académie Municipale d'Initiation Sportive (AMIS) – convention ville/associations – consolidation des comptes période scolaire 2015/2016 – provision pour la période scolaire 2016/2017

Après débat la délibération a été adoptée sur la consolidation des comptes période scolaire 2015/2016 – provision pour la période scolaire 2016/2017 ainsi que le préfinancement municipal pour la période 2016/2017, pour un montant total de 8.630 €.

L'ENSEMBLE DES DELIBERATIONS SONT CONSULTABLES AU SECRETARIAT GENERAL AUX HORAIRES D'ACCUEIL

BILAN FINANCIER													
ACTIVITÉS	SOLDE CONVENTION 2012/2013	PREFINANCEMENT 2013/2014	SUBVENTION VERSEE OCTOBRE 2013	COUITS SEANCES REALISEES 2013/2014	PREFINANCEMENT 2014/2015	PROVISION RESIDUELLE POUR 2014	SUBVENTION VERSEE NOV 2014	COUITS SEANCES REALISEES EN 2014/2015	PREFINANCEMENT 2015/2016	PROVISION RESIDUELLE POUR 2015	COUITS SEANCES REALISEES 2015/2016	PREFINANCEMENT 2016/2017	PROVISION RESIDUELLE POUR 2016
			(a)	(b)	(c)	(d)=(b)-[a]+(c)	(e)	(f)	(g)	(h)=(f)-(e)+(g)	(k)	(l)	(m)=(k)-(h)+(l)
Tennis Table	280	930	650	600	990	940	940	420	960	440	810	900	1 270
Volley	1 760	990		390	990	-380	0	420	1 020	1 440	960	990	510
BMX	-20	990	1 010	780	990	760	760	630	1 020	890	600	1 020	730
Judo	1 340	930		780	990	430	430	810	960	1 340	360	900	0 *
Tir à l'arc	730	1 920	1 190	390	1 980	1 180	1 180	1 620	1 980	2 420	1 710	1 890	1 180
Tennis	160	930	770	570	960	760	760	900	990	1 130	390	990	250
Danse	420	990	570	390	990	810	810	600	1 020	810	540	390	120
Football	1 100	930 930	760	570	990	800	800	390	990	580	390	990	800
Boule ferrée	430	990	560	0	990	430	430	180	1 020	770	420	270	0 *
Gymnastique	-530	1 980	2 510	780	1 980	250	250	570	2 040	2 360	540	2 010	190
Natation	40	990	950	540	990	580	580	330	1 020	770	600	1 020	850
Basket		930	930	990	990	1 050	1 050	180	990	120	960	990	1 830
Bourle												900	900
TOTAL			9 900		13 830	7 610	7 990		14 010	13 070		13 260	8 630

RAPPEL du nombre total d'inscrits 2013/2014 : 136 - RAPPEL du nombre total d'inscrits 2014/2015 : 130 - Nombre total d'inscrits 2015/2016 : 104
 * la régularisation de 80€ sera à récupérer lors de la consolidation des comptes 2016/2017

=>Arrêté/Décision du Maire pris par délégation du Conseil Municipal depuis sa dernière séance du 2 juin 2016 : 36

Levée de séance à 19h10
 CM-VL/FV/MV - le 30 septembre 2016